

Konkurse - Faillites - Fallimenti		NE
1. Débitrice: PIZZA ET CURRY Sàrl, Rue de la Pierre-à-Mazel 53, 2000 Neuchâtel 2. Déclaration de faillite: 13.12.2010 3. Suspension de faillite: 05.03.3012 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 26.03.2012 5. Avance de frais: CHF 6'000.00 Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée. 6. Remarques: But: exploitation d'un établissement public; commerce de tous biens et tous produits. Office des faillites 2053 Cernier 00749415		
i Freitag - Vendredi - Venerdì, 16.03.2012, No 54, Jahrgang - année - anno: 130 Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento		